



LES COUVREURS À L'UNESCO!

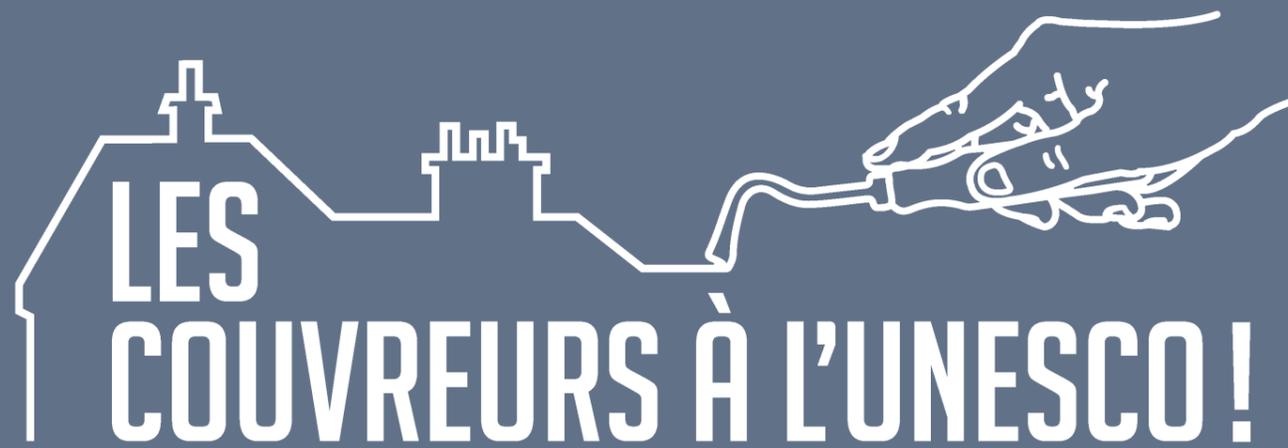


Photographie © Gilles Mermet

DOSSIER DE PRESSE



CANDIDATURE DES SAVOIR-FAIRE
DES COUVREURS ZINGUEURS PARISIENS ET DES ORNEMANISTES
AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'UNESCO



SOMMAIRE

Le mot du Président du GCCP, Syndicat des entreprises de couverture	4
Le Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO	5
Notre Candidature à l'UNESCO	7
· Les dates officielles de la candidature	7
· Pourquoi les couvreurs zingueurs et les ornemanistes ?	7
· Un lieu ? Les toits de Paris	9
· Une histoire ? La grande Histoire	9
· Un savoir-faire ? Un art de poser le zinc	9
· Les ornemanistes	10
· Une grande communauté	11
· Des mesures de sauvegarde	11
Les enjeux de notre candidature	12
· Une urgence humaine, économique et sociale	12
· Une urgence patrimoniale	12
· Une urgence environnementale	13
Nos partenaires	14
· Nos partenaires institutionnels	14
· Nos entreprises partenaires	15
Nos films sur l'art des couvreurs zingueurs et des ornemanistes	16
Sélection de visuels pour la presse	17
Nous contacter	18



LE MOT DU PRÉSIDENT DU GCCP

Syndicat des entreprises franciliennes de Génie Climatique et de Couverture Plomberie

Une candidature à l'UNESCO, c'est une aventure ! Une aventure humaine commencée il y a 10 ans. C'est une équipe, un collectif, un comité de soutien, avec ses conquêtes, ses succès et ses capacités à rebondir. Une candidature à l'UNESCO, c'est un long cheminement. Notre objectif ? Faire mieux connaître nos métiers pour attirer davantage de jeunes sur les toits de Paris. Nos directrices et directeurs de CFA y travaillent quotidiennement afin que chaque jeune soit accueilli et accompagné.

Pour magnifier le « geste du couvreur » et faire mieux connaître nos métiers d'art, notre chambre syndicale s'est lancée plusieurs défis. En 2011, le Président de la Commission couverture, M. Hubert Dumont, a eu l'idée de réaliser un livre « Les Toits de Paris ou l'Art des Couvreur ». Ce fut un succès. Les médias ont commencé à parler de ce beau métier de couvreur qui se transmet de génération en génération. Dans cette dynamique, en 2015, notre syndicat a soutenu le vœu de Mme. Delphine Bürkli, Maire du 9e arrondissement d'inscrire les Toits de Paris au Patrimoine Mondial de l'UNESCO (Convention de 1972). Puis, sous la présidence de mon prédécesseur, M. Angel Sanchez, nous avons fait inscrire les « Savoir-faire des couvreurs zingueurs parisiens » à l'Inventaire national des Biens culturels immatériels français. Depuis, nous sommes en route pour faire reconnaître internationalement « Les savoir-faire des couvreurs zingueurs et des ornemanistes » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO (Convention de 2003).

Avec ce projet ambitieux, nous continuons à dire à toutes les familles que nos métiers valent le coup et que dans nos entreprises, chacun est reconnu et respecté. Nous voulons maintenant porter au sommet de l'Etat la voix de toute la communauté des couvreurs.

Madame la Ministre de la Culture, Monsieur le Président de la République, entendez-nous : le « geste du couvreur » est la signature de toute une filière d'entreprises locales qui offrent des emplois sur les territoires et qui participent au lien social dans notre pays. Nos métiers contribuent à attirer les millions de touristes qui viennent pour admirer notre patrimoine. Mais ces précieux savoir-faire sont menacés si l'on ne se donne pas les moyens de valoriser l'image du travail manuel. Les savoir-faire des couvreurs doivent être sauvegardés de manière forte et urgente. Dans le bâtiment, nous ne cédon jamais au découragement. La vie des chantiers nous a appris qu'il y a toujours une solution.

Cette année 2020-2021, nous présentons, une nouvelle fois, notre candidature à l'UNESCO. Plus que jamais, nous sommes convaincus de son bien-fondé et de sa légitimité, aussi bien pour la qualité des savoir-faire qu'elle porte, que pour les enjeux sociaux, patrimoniaux et environnementaux qu'elle défend.

Nous comptons sur vous pour donner le plus grand écho à notre invocation :

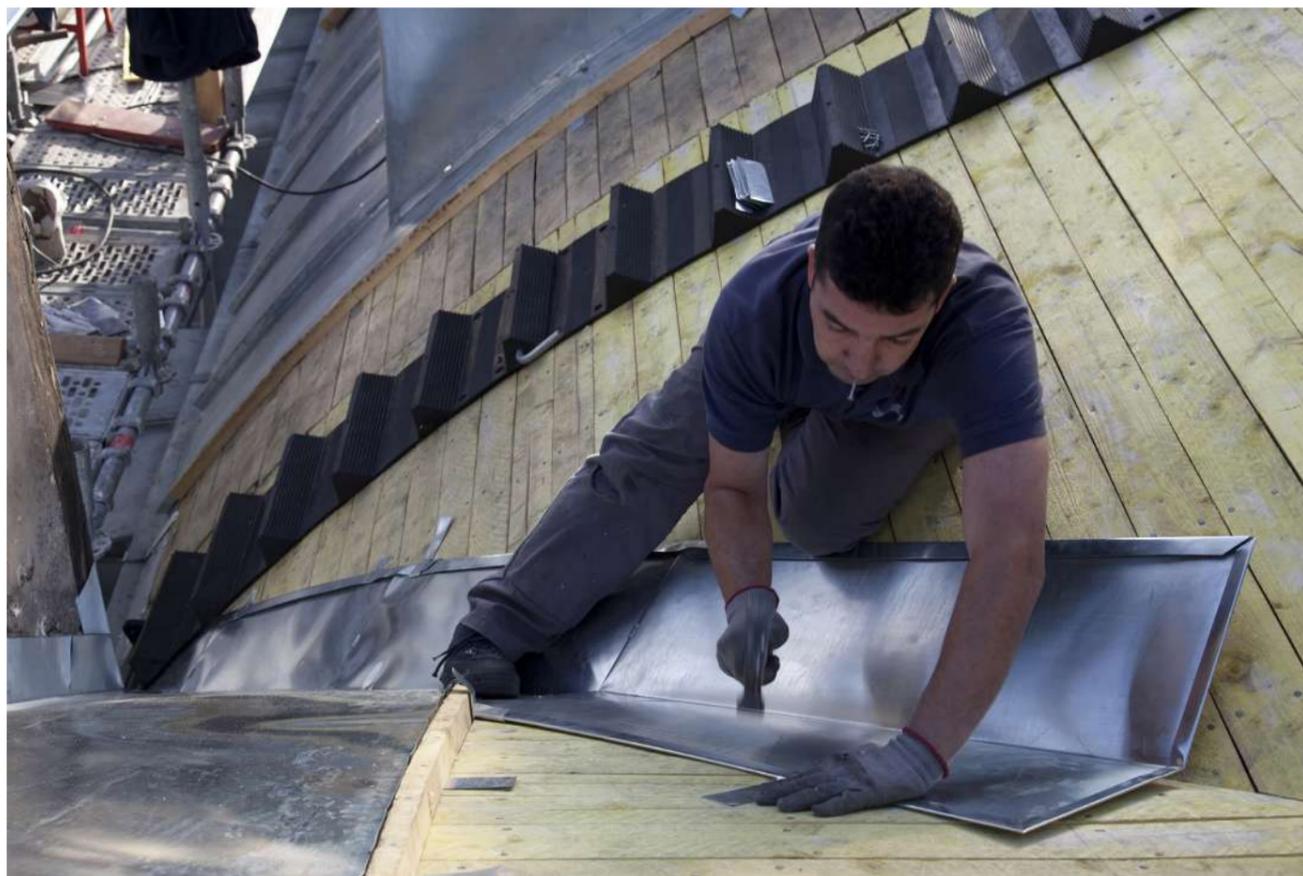
« LES COUVREURS À L'UNESCO ! »

Édouard Bastien

LE PATRIMONE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

Le Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO (Convention de 2003) désigne « les pratiques, les expressions, les représentations, les connaissances et les savoir-faire (ainsi que les objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés) que les communautés, les groupes reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel ».

Ce patrimoine vivant, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et les groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire. Il leur procure un sentiment d'identité et de continuité. Ce patrimoine vivant se manifeste notamment dans les traditions et expressions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels, les événements festifs, les connaissances et les pratiques concernant la nature et l'univers, ainsi que les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.



NOTRE CANDIDATURE À L'UNESCO

Les dates officielles de la candidature

Après avoir été inscrit à l'Inventaire national des Biens culturels immatériels (27 Juin 2017), notre dossier de candidature « Les savoir-faire des couvreurs zingueurs parisiens et des ornemanistes », a été validé et enregistré, le 20 Octobre 2020, par le Comité du Patrimoine Ethnologique et Immatériel du Ministère de la Culture (CPEI).

Cette validation nous permet de nous compter, une nouvelle fois, parmi les candidats qui pourraient représenter la France au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO, en 2021-2022. Le choix définitif du candidat (parmi les 3 candidatures qui se présentent cette année), dépendra de l'arbitrage de la Ministre de la Culture. Cette décision ministérielle interviendra à la fin du mois de mars 2021. L'inscription officielle sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO, se fera à la fin de l'année 2022.

Les couvreurs zingueurs parisiens et les ornemanistes

Pourquoi les «couvreurs zingueurs parisiens et les ornemanistes» et pas les autres ? Pourquoi les savoir-faire associés au zinc et pas les autres matériaux ? Détrompez-vous. Tous les couvreurs sont concernés par cette candidature.

Mais un éclairage particulier a été mis sur « les couvreurs zingueurs parisiens et les ornemanistes » car, pour prétendre concourir au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO, il faut répondre à ces critères spécifiques : défendre un savoir-faire lié à un lieu, à une histoire, à une tradition, à une technicité ; un savoir-faire protégé par une communauté, à travers des mesures de sauvegarde spécifiques.

Nous avons choisi les couvreurs-zingueurs parisiens et les ornemanistes pour représenter l'ensemble de la profession. C'est la figure de proue de notre navire. Mais nous embarquons dans notre dynamique tous les couvreurs de France !

Tout le monde sait qu'un bon couvreur maîtrise aussi bien la pose du zinc, du cuivre, du plomb, de l'ardoise et de la tuile. Il ne fait pas de doute que l'inscription de ces savoir-faire particuliers des couvreurs-zingueurs à l'UNESCO, rejaillira positivement sur l'ensemble de la profession de couvreur, et ce, dans toute la France. C'est le GCCP (le syndicat des entreprises franciliennes de couverture) qui est l'initiateur et le coordinateur de cette candidature. Mais c'est l'ensemble de la profession qui la porte et la soutient.



Un lieu ? Les toits de Paris

Les toits de Paris, mais plus particulièrement les toits en zinc. Ils recouvrent plus de 70% des immeubles de la capitale et donnent à Paris ces mille nuances de gris, qui inspirent les peintres, les photographes, les cinéastes, les publicitaires, les écrivains... Des savoir-faire et des métiers qui confèrent à Paris son identité visuelle : aucune autre ville au monde ne présente un tel océan de toits en zinc.

Une histoire ? La grande Histoire

C'est celle du début de l'industrialisation du zinc avec la découverte, en 1805, de la réduction de la calamine et du laminage du zinc par Jacques-Daniel Dony, abbé de son état mais aussi chimiste réputé. C'est l'histoire de la pose des premières feuilles de zinc sur les toits de Paris, à partir de 1830. Celle de la restructuration urbaine de Paris dans la seconde moitié du XIXe siècle, sous Napoléon III et le baron Haussmann. Celle de l'architecture des toits à la Mansart destinée à agrandir le volume habitable sous les combles. Mais c'est surtout l'histoire d'un savoir-faire très parisien, développé, enrichi et transmis par ces milliers de couvreurs-zingueurs du XIXe siècle : en 30 ans, ils ont couvert les toits des 34.000 nouveaux immeubles haussmanniens qui ont transformé la physionomie de Paris ! Ces toits gris aux zébrures en relief de la couverture dite « en zinc à tasseaux », représentent un savoir-faire qui est né à Paris et qui se perpétue.

Un savoir-faire ? Un art de poser le zinc

Un savoir-faire bien spécifique transmis depuis près de 200 ans : mesure, traçage, pliage, calepinage, découpe, soudage, pose des couvre-joints et des pattes d'oie, calcul de la dilatation... Sur les toits, pas d'improvisation : tout se fait au millimètre près et en sécurité.

Des outils spécifiques : l'arrache-clous et le pied-de-biche pour faire le « décrapouillage » (l'arrachage des vieilles feuilles de zinc et de la vieille volige), le cordeau trempé dans un colorant rouge ou bleu pour « claquer le trait » et marquer, sur la volige neuve, l'emplacement des tasseaux de bois, la griffe à zinc, la sauterelle rapporteuse d'angles, l'équerre, la règle, la « cisaille pélican », la tracette crantée pour marquer les hauteurs des reliefs sur la feuille de zinc, la pince à border, la table à plier ou la « bécane » pour faire les reliefs ou les ourlets, le fer à souder... autant d'outils et d'instruments pour assurer la ventilation et la parfaite étanchéité du toit et sa beauté !

Et une innovation : l'isolation sous les combles. Elle est de plus en plus performante pour répondre aux exigences de l'Accord de Paris sur le climat et aux programmes de développement durable de l'ONU.



Les ornemanistes

À cet art de poser le zinc, nous avons associé celui de décorer, d'orner les toits. Ce sont les ornemanistes qui fabriquent en 3D, dans le bureau d'étude, puis en atelier, les ornements en zinc : un travail d'une infinie précision pour dessiner, préparer, découper et souder les dizaines de pièces qui composent les lucarnes ouvragées et les œil-de-bœuf. Les ornements en zinc, ce sont aussi de véritables œuvres d'art. Ils sont estampés, pièce par pièce, au fond de la matrice en fonte puis, soudés, ils deviennent des frises de faitage aux motifs végétaux, des pots-à-feu qui décorent les campaniles, ou de magnifiques pommes de pin qui coiffent les dômes... Ce sont les couvreurs qui, parfois avec l'aide des ornemanistes, posent les ornements qui ont été réalisés en atelier. Complémentarité des savoir-faire. Confraternité sur les toits. Et ce sont nos ornemanistes et nos couvreurs qui referont à l'identique et remonteront la flèche de Viollet-Le-Duc, tombée dans l'incendie de Notre-Dame !



Une grande communauté

Mais pour prétendre à une candidature à l'UNESCO, il faut que le métier soit associé à une communauté et à la mise en place de mesures de sauvegarde pour conserver le métier. Cette communauté représente tous les couvreurs de France, qu'ils travaillent l'ardoise et le zinc à Paris, la tuile mécanique en Alsace, la tuile vernissée dans le Nord, la tuile canal en Corse, en Bourgogne ou en Provence... ou encore l'ardoise en Bretagne, en Anjou, en Corrèze, en Savoie ou dans les Pyrénées... Tous aujourd'hui vivent de la même passion mais souffrent aussi des mêmes maux : un métier mal connu, un manque de vocation et donc, pour les entreprises, des difficultés d'embauche de jeunes bien formés.

La communauté qui soutient notre candidature, ce sont 18.400 entreprises de couverture et d'artisans dans toute la France, 45.000 salariés, des syndicats de métiers, des associations compagnonniques, des CFA de couverture, des entreprises fabriquant les matériaux dédiés à la couverture... Tous misent sur cette candidature pour faire reconnaître nos métiers.



Des mesures de sauvegarde

Le métier de couvreur est en danger, à Paris comme dans les régions. Les mesures de sauvegarde que nous mettons en place sont le point le plus important de notre dossier de candidature à l'UNESCO. Elles concernent tous les efforts des membres de la communauté pour faire connaître le métier : les films sur les réseaux sociaux, les livres, les outils pédagogiques mis en place, les salons professionnels et étudiants, les Olympiades des Métiers... Ce sont aussi les efforts pour transmettre le métier dans les CFA et à même le chantier à travers les formations en alternance. C'est l'ambitieux projet de l'Eco Campus de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), le plus grand centre de formation pluridisciplinaire des métiers du bâtiment de l'Ile-de-France, qui ouvrira en 2022.

LES ENJEUX DE NOTRE CANDIDATURE

Une urgence humaine, économique et sociale

Notre profession est en voie de disparition ! Nos métiers connaissent de graves difficultés d'embauche. Il manque plus de 500 jeunes couvreurs tous les matins sur les chantiers des toits de Paris, et des milliers dans toute la France ! Les CFA ne parviennent plus à remplir leurs classes de CAP et de BP. Les entreprises n'arrivent plus à recruter des couvreurs qualifiés en nombre suffisant par rapport à la demande de plus en plus pressante de restauration des toits. Les couvreurs qui partent à la retraite ne sont pas remplacés et les entreprises de couverture en sont fragilisées. Et pourtant ce métier de haute qualification assure un emploi stable aux jeunes et leur offre des perspectives d'évolution rapide.

Choisir notre candidature, cette année, pour représenter la France au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO, redonnerait un souffle nouveau à toute la profession en attirant plus de jeunes dans les CFA. Notre candidature participe aussi de la dynamique du plan de relance de la France : une reconnaissance de prestige valorisera les métiers de la couverture, encouragera l'apprentissage des jeunes et suscitera des vocations pour les métiers du bâtiment, ce secteur si puissant de l'économie française.



Une urgence patrimoniale

Sans couvreurs en nombre suffisant, c'est tout le patrimoine des toits haussmanniens de Paris qui est en danger. À ce rythme, dans quelques années, les toits de Paris n'auront plus de couvreurs ! Et ce constat vaut pour toute la France : il nous remonte de toutes les régions, ce manque cruel de vocations pour les métiers de la couverture.

L'incendie de Notre-Dame a montré l'importance et la noblesse des métiers d'art dans le bâtiment : tailleurs de pierre, charpentiers, maîtres verriers, mais aussi couvreurs et ornemanistes qui, en leur temps, ont réalisé la flèche de Viollet-Le-Duc. Ce sont les couvreurs et les ornemanistes qui devaient la restaurer... Et c'est sur leurs savoir-faire que la France comptera pour en réaliser la copie la plus fidèle. Nos métiers anciens se transmettent de génération en génération. Il faut les mettre en valeur pour mieux les préserver et ne pas rompre cette indispensable transmission commencée sur le parvis des cathédrales.



Une urgence environnementale

Les couvreurs participent aux économies d'énergie grâce à leur savoir-faire concernant la pose d'isolants performants sous les combles. Ils répondent ainsi aux exigences de l'Accord de Paris sur le climat et à certains des 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU, critères très importants dans un dossier de candidature de « savoir-faire » à l'UNESCO.



NOS PARTENAIRES

Le porteur du projet



Le GCCP - Syndicat des entreprises franciliennes de Génie Climatique et de Couverture Plomberie.

Ce syndicat bicentenaire représente plus de 500 entreprises franciliennes. Président : M. Edouard Bastien. Délégué Général : M. Mériadec Aulanier

Nos partenaires institutionnels



La Fédération française du bâtiment



La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment



La Fédération compagnonnique du Tour de France



Les Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis



BTP CFA d'Ocquerre, centre de formation spécialisé en couverture



Les Compagnons du devoir et du Tour de France (AOCDTF)



Le CFA de couverture plomberie Maximilien-Perret d'Alfortville



Mirandole, conseil en stratégie, management et coordination d'équipes



La Ville de Paris et les 20 Mairies d'arrondissement et plus particulièrement Mme. Delphine Bürkli, maire du 9e

Nos entreprises partenaires



Actis

Une PME familiale, leader des isolants réflecteurs, fabrique depuis 40 ans des isolants innovants, performants et respectueux de l'environnement.



Asturienne

Une enseigne du groupe Saint-Gobain. Spécialiste au service des professionnels de la couverture depuis plus de 165 ans



Cupa Pizarras

Le leader mondial de l'ardoise naturelle - Galice (Espagne)



Fondeur

Une maison fondée en 1872 spécialisée en outillage pour le bâtiment



Isover

Une marque du groupe Saint-Gobain. Expert français des solutions d'isolation durable



Job Protect

Une entreprise spécialisée en équipements de protection individuelle



Point.P

Une enseigne du groupe Saint-Gobain. Distributeur emblématique des matériaux de construction à destination des professionnels du bâtiment et des particuliers



Saint-Gobain

Le groupe conçoit, produit et distribue des matériaux et des solutions au service des marchés de la construction, de la mobilité, de la santé et autres applications industrielles



Velux

Spécialiste de l'entrée de lumière naturelle et d'air frais par le toit pour un habitat sain et durable



VM Zinc

La marque historique de la fabrication du zinc titane pour le toit et l'enveloppe du bâtiment

NOS FILMS SUR L'ART DES COUVREURS ZINGUEURS

Réalisation Gilles Mermet

Clip de notre candidature à l'UNESCO



Nos reportages sur les toits de Paris



Portrait de couvreur : Tony Raquidel un compagnon couvreur sur un dôme parisien (13'30'')

Tony Raquidel, issu d'une famille de quatre générations de couvreurs, dirige le magnifique chantier de restauration du dôme d'un immeuble de l'avenue de Suffren, à Paris.



Les savoir-faire des couvreurs parisiens : un chantier de couverture en zinc (15')

Du « décrapouillage » à la pose des couvre-joints, le reportage montre toutes les étapes et les techniques de la couverture d'un toit en « zinc à tasseaux » sur un petit immeuble parisien.



L'apprentissage des couvreurs au CFA Couverture-Plomberie Maximilien-Perret d'Alfortville (31')

Rencontre avec de jeunes apprentis couvreurs en formation de CAP et de Brevet professionnel, avec leurs professeurs et interview de la directrice du centre de formation.

Pour découvrir l'ensemble des reportages, rendez-vous sur notre chaîne Youtube

VISUELS DISPONIBLES POUR LA PRESSE

Photographies © Gilles Mermet, disponibles sur demande en HD



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14

NOUS CONTACTER

Contact presse

contact@lescouvreursalunesco.fr

Gilles MERMET
06 20 24 79 11

Le Comité de soutien

Gilles MERMET

Président du Comité de soutien de la Candidature des Couvreurs à l'UNESCO
Journaliste-Photographe-Réalisateur
06 20 24 79 11

Olivier BOILEAU-DESCAMPS

Secrétaire général du Comité de soutien de la Candidature des Couvreurs à l'UNESCO
Président de Mirandole (conseil en stratégie)
06 60 43 80 06

Mériadec AULANIER

Délégué général du GCCP
Syndicat des Entreprises de Génie Climatique et de Couverture Plomberie

Christine CHAMBERLIN

Assistante du Président du GCCP et du Délégué Général
01 40 55 12 20

Adresse

Comité de Soutien les Couvreurs à l'UNESCO

Syndicat des Entreprises de Génie Climatique et de Couverture Plomberie (GCCP)
10 rue du Débarcadère 75852 PARIS CEDEX 17

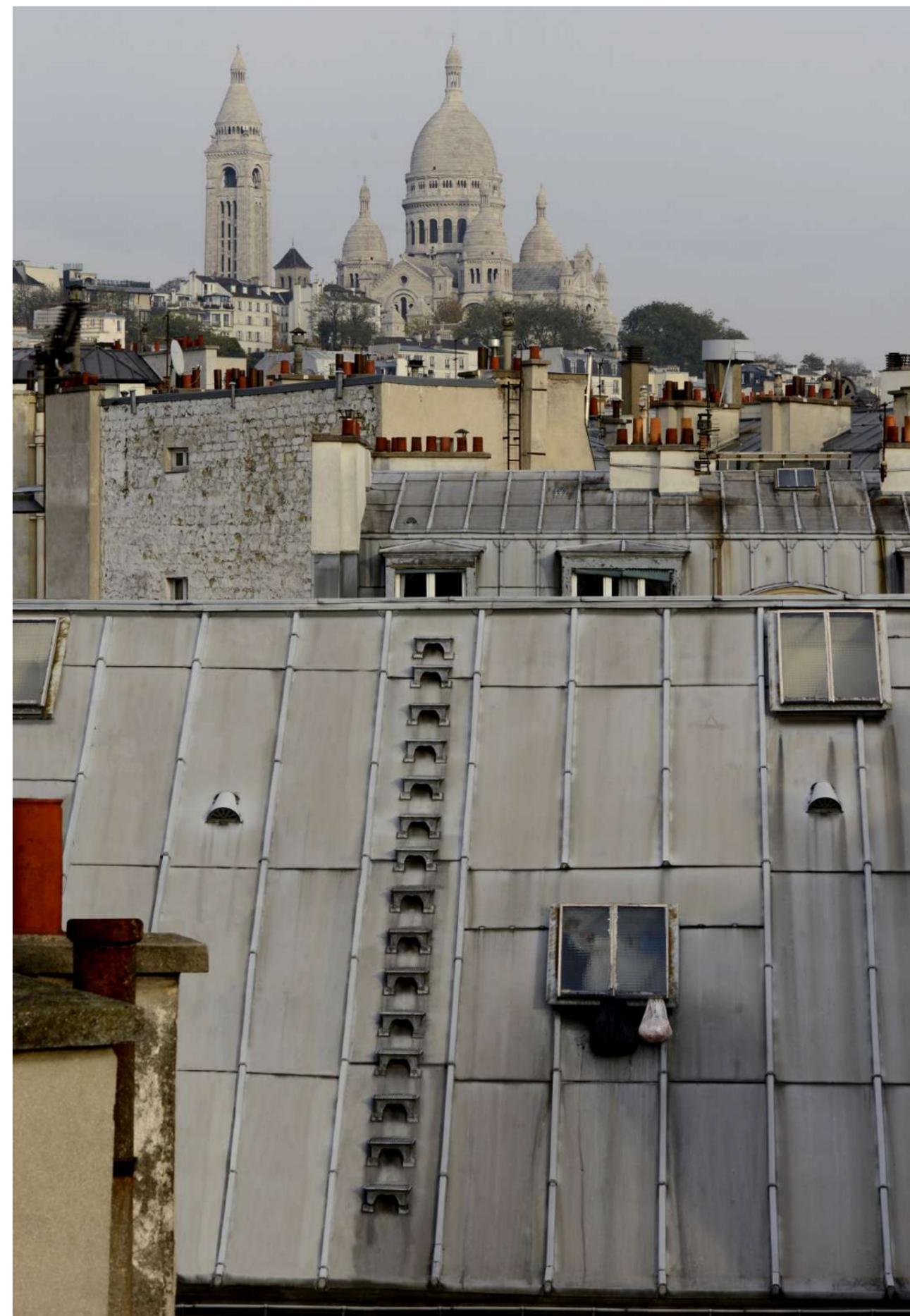
Réseaux sociaux



[Les Couvreurs à l'UNESCO !](#)



[Les Couvreurs à l'UNESCO !](#)





contact@lescouvreursalunesco.fr

2020 - 2021